



Comité de l'Aisne

Délégué Responsable Compétition : Bernard LESSIRE et Stéphane SUEUR DA COSTA

06.46.18.68.69 ✉ lessirebernard8@gmail.com

06.37.66.07.93 ✉ club.asftt@yahoo.com

INTERCLUBS JEUNES DEPARTEMENTAUX

2025-2026

TOUR 3

DIMANCHE 1er MARS 2026

A SOISSONS

COMPLEXE SPORTIF DE CHEVREUX
13 AVENUE ALLENDE
02200 SOISSONS
Pointage 09 H 00
Début de compétition 09 H 30

Inscriptions 5 euros par équipe
Deux catégories :

- Poussins/benjamins
- Minimes/cadets

Venez nombreux !

Envoi par mail à privilégié

Comité de l'Aisne

Délégué Responsable Compétition : Bernard LESSIRE

06.46.18.68.69 ✉ lessirebernard8@gmail.com

Délégué Responsable Compétition : Stéphane SUEUR DA COSTA

06.37.66.07.93 ✉ club.asftt@yahoo.com

!/\!/ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !/\!/\!

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



Soit Équipes X 5 € = €

Bulletin à renvoyer impérativement pour le jeudi 26 Février 2026

(18 heures) à :

Bernard LESSIRE
28 avenue de LAON
02200 SOISSONS

Ou lessirebernard8@gmail.com

Ou club.asftt@yahoo.com

Envoi par mail à privilégier

(Aucune inscription ne sera prise au-delà de cette date)

!\\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



REGLEMENT

ARTICLE 1 : Description de la compétition

La compétition Interclubs jeunes est une compétition par équipes s'adressant aux joueurs en licence compétition des catégories poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes filles, garçons et cadet(te)s.

Deux catégories d'âge :

- Poussins / benjamins
- Minimes / cadets

Deux catégories de classements

- Moins de 1199 points pour les deux joueurs (en cas d'équipe de 3 ce sera les 2 plus hauts classements)
- Toute catégorie (+1200 points pour les deux joueurs)

Le classement retenu est celui du début de la phase en cours (classement de septembre et classement de janvier)

ARTICLE 2 : Composition des équipes

Les équipes sont constituées de 2 joueurs. Il est possible d'inscrire une équipe de trois, seuls deux joueurs peuvent jouer lors de la rencontre. (Modification du 15 décembre 2023)

Les équipes peuvent être mixtes ou deux garçons ou deux filles.

Il est possible de créer une équipe par entente de deux clubs (sous réserve de l'accord des présidents respectifs de chaque club).

Un joueur ou joueuse ayant moins de 600 points peut évoluer en toute catégorie.

L'addition des points des deux joueurs ne doit pas excéder 1199 points

ARTICLE 3 : Formule et déroulement de compétition

Chaque équipe de deux joueurs s'affronte en faisant quatre parties SIMPLE et un DOUBLE.

Les parties se jouent de la façon suivante :

- Le joueur A joue contre le joueur X en simple
- Le joueur B joue contre le joueur Y en simple
- Les joueurs A et B jouent contre les joueurs X et Y en double
- Le joueur B joue contre le joueur X en simple
- Le joueur A joue contre le joueur Y en simple

D'un prime abord, toutes les parties sont jouées. En fonction d'un trop grand nombre d'équipes inscrites dans une catégorie, il est possible d'adopter le score acquis. La composition de l'équipe reprise le jour de la compétition sera celle selon l'ordre sur la feuille d'inscription (Joueur 1..., Joueur 2.....).

Le juge-arbitre est le seul maître de décider la formule de compétition en fonction du nombre d'équipes présentes le jour de la compétition.

Cette compétition est proposée trois fois dans l'année sous forme de Tour qui reste indépendant. Une équipe non inscrite au tour un peut faire le tour deux par exemple. Les dates sont inscrites au calendrier de début de saison.

Les balles de compétition sont fournies par le Comité.

Les récompenses sont fournies par le Comité.

Le club recevant la compétition est chargé d'organiser l'accueil des participants notamment prévoir une petite restauration. Il devra fournir gracieusement le repas du midi au juge-arbitre (JA) et au délégué responsable de compétition (DRC) présent.

ARTICLE 4 : Prix de l'engagement

!\\ !\\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. !\\ !\\

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>



Chaque équipe inscrite est redevable de l'engagement, même si absente (sauf cas de force majeure).

Le prix de l'engagement est de cinq euros par équipe et par tour.

Le paiement se fera suite à l'envoi de l'avis d'échéance au club par le trésorier du Comité.

Le paiement doit être fait par virement. Si impossibilité, il est possible de régler par chèque en dernier recours.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 30027	Guichet 17277	Nº compte 00020433301	Clé 96	Devise EUR	Domiciliation CIC HIRSON
Identifiant International de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number) FR 76 30027172770002043330196			BIC (Bank Identifier Code) CMCI FR PP		
Domiciliation CIC HIRSON 17 RUE CHARLES DE GAULLE 02500 HIRSON TÉL: 03 23 98 06 27			Titulaire du compte (Account Owner) COMITE DEPAR TENNIS DE TABLE DE L AISNE CHEZ M WUILLEMAIN JEAN FRANCOIS 9 AVENUE DU PRESIDENT KENNEDY 02200 SOISSONS		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de virements ou de prélèvements de votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					

!\\ /\\ Pour les règlements, un avis d'échéance sera envoyé au club avec le montant total des inscriptions à régler. /\\ /\\

Le ping Axonais sur Internet <http://www.cd02tt.net>